

Contrat de Ville - Éducation - Attribution de subventions - Première répartition

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à une première répartition de subventions correspondant aux actions prévues au titre de la première programmation du Contrat de Ville pour le Volet **Contrat Éducatif Local «Action Éducative»**.

Associations	Actions	Quartiers	Montant subv.
Croqu'livre	Jardin d'enfants	Grette	1 500 €
École élémentaire Jules Ferry	Ateliers périscolaires (midi soir)	Saint-Ferjeux	1 700 €
École maternelle Jules Ferry	Jardin d'enfants	Saint-Ferjeux	1 100 €
École maternelle Bouloche	Arts plastiques	Planoise	1 170 €
REP Ile de France	Apprentissage de la lecture	Planoise	1 765 €
École élémentaire Brossolette	Ateliers artistiques	Montrapon	4 000 €
MJC Palente	Théâtre	Palente	2 500 €
Association sportive écoles Jean Macé	Citoyenneté	Clairs-Soleils	2 000 €
École élémentaire Ile de France	Ateliers périscolaires pendant le temps de restauration	Planoise	3 992 €
École élémentaire Grette	Sport - conte	Grette	1 000 €
TOTAL			20 727 €

La somme est à prélever sur les crédits inscrits au chapitre 65.824.6574.21100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 7 avril 2004